

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 Mars 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mars 2012

2012 DPE 4 Communication sur le plan de modernisation de l'assainissement parisien : bilan du plan 1990-2010 et orientations 2010-2030.

Mme Anne LE STRAT, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui présente une communication sur le bilan du plan de modernisation 1990-2010 du service d'assainissement parisien et les nouvelles orientations envisagées sur la période 2010-2030 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne LE STRAT, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Il est donné acte à M. le Maire de Paris de sa communication au Conseil de Paris, relative au bilan du plan de modernisation 1990-2010 du service d'assainissement parisien et aux nouvelles orientations envisagées sur la période 2010-2030.